



**Technique des réseaux de distribution d'énergie électrique.
Technique basse tension hors tension.
Formation aux annexes des installations de branchement
Durée : 1 jour**

TECH 0009/3257

Contributions attendues de la formation

Acquisition des techniques de mise en œuvre et d'interventions concernant des équipements employés sur les installations de branchement.

Cohérence de l'action

Néant.

Public concerné

Toute personne appelée à travailler sur les ouvrages intérieurs de distribution publique.

Prérequis

- Connaître le contenu des chapitres 1 à 3 du Carnet de Prescriptions au Personnel, prévention du risque électrique ou avoir suivi la formation à la norme NF C18-510,
- Posséder les notions élémentaires d'électrotechnique ou avoir suivi un stage de mise à niveau en électrotechnique.
- Avoir suivi une formation sur les installations de branchements

Positionnement dans un cursus

Formation « Agent d'Intervention Clientèle" Complément sur les équipements spécifiques

Objectifs de formation

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de :

- D'identifier les limites de la NF C14-100
- de rappeler l'importance de la continuité du neutre
- de câbler un relais à 50%, une grille pilote, un EJP, AIT 6000 et AIT 08
- d'identifier un compteur à puissance surveillée (mécanique et électronique)
- de câbler un compteur AMM (mono et tri) et de comprendre le principe de fonctionnement sur le circuit de puissance
- de mettre en œuvre un compteur Libergy
- de poser un compteur de contrôle en série
- d'échanger un compteur mécanique par un compteur électronique avec la dépose AMB
- de maîtriser l'emploi du disjoncteur UL et des fusibles limiteurs

Objectifs pédagogiques

Le stagiaire sera capable de :

- décrire la constitution des comptages (puissance surveillée , AMM, Libergy,
- expliquer le fonctionnement et différencier les rôles des différents constituants des comptages (Relais 50%, EJP, grille pilote, AIT 6000 et AIT 08),
- lire les schémas de comptage BT et en réaliser le câblage,
- dépanner tout type de comptage,
- apprécier les risques encourus et choisir les moyens de s'en prémunir,
- choisir une méthode de travail adaptée,
- analyser le travail à effectuer,
- organiser le chantier,
- rendre compte à sa hiérarchie à la fin des travaux.

Conditions de réussite et de transfert

Mise en pratique des connaissances acquises en formation en pratiquant régulièrement des interventions sur les installations de branchement.

Conditions d'organisation et de fonctionnement (moyens pédagogique mis en œuvre)

• Compétences des formateurs

Une procédure de contrôle des formateurs est mise en place dans le cadre de la certification ISO 9001 du Centre de Formation. Ils possèdent au minimum un baccalauréat de technicien ou un niveau équivalent acquis par expérience professionnelle du métier de monteur électricien. Les formateurs ont tous suivi une formation pédagogique initiale et sont recyclés tous les 2 ans. Ils sont regroupés, si nécessaire, par le responsable du Centre de Formation afin de maintenir la cohérence technique et réglementaire du Centre de Formation.

• Moyens pédagogiques

- Utilisation des supports vidéo et informatique,
- Utilisation des notices des constructeurs,
- Mise en situation réelle pour mettre en œuvre, d'une manière pratique les travaux sur les installations de branchements,
- Travaux pratiques sur compteurs et appareils du tableau de comptage et relais.

• Composition du groupe

6 stagiaires minimum / 8 stagiaires maximum

• Lieu du stage

Électricité de Strasbourg - Centre de Formation
5, rue André Marie Ampère 67450 MUNDOLSHEIM

• Durée du stage

1 jour de 7 heures.

Modalités d'évaluation

Évaluation portant sur la connaissance des procédures et la réalisation pratique.

Évaluation sortie de stage : QCM

Synthèse de stage établie par le formateur

Évaluation à chaud du stage par le stagiaire.

Forme de validation des acquis

- Attestation de stage

Contenu de la formation

- Application de la réglementation (carnet de prescriptions au personnel [IPS-s2-11-19](#))
- Application de la norme NF C14-100
- Technologie des comptages (électromécanique, électronique et AMM)
- Technologie des relais
- Consignation électrique,
- Remplacement d'appareils sur panneau de comptage,
- Remplacement et réglage de disjoncteur,
- Coordination des protections,
- Rôle du neutre,
- Dépannage d'un comptage électromécanique.

Conditions financières et matérielles

Coût par stagiaire : 260,00 € H.T.

Pour les formations d'une journée ou plus, le repas méridien est compris dans la prestation de formation.

Contact

Centre de Formation d'Électricité de Strasbourg

☎ : 03.88.20.65.25 Fax : 03 88 20 65 13

Mél : centre.formation@es.fr

Modalités de révisions du programme de formation

Suivant évolution des techniques et du matériel.